

Quand les Roms laissent à Argenteuil 8 000 tonnes de déchets à évacuer, facture de 900 000 euros...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 1 février 2021



Photo d'illustration ou réalité ? Réponse à la question posée au Parisien, photo du site le 25 novembre.

Quand les Roms nous gratifient généreusement de l'enrichissement qu'ils nous procurent **avec l'aide de quelques voyous opportunistes...**

Grosse déconvenue pour la ville d'Argenteuil suite à un campement Rom.

Mais pas que !!! De bons citoyens ont participé à la surprise !!!

[Argenteuil : une facture de 900 000 euros](#)

[pour enlever 8 000 t de déchets.](#)

Mauvaise surprise pour la ville. L'enlèvement des ordures et gravats retrouvés après le départ des Roms va coûter 900 000 €, soit deux fois plus que le montant prévu initialement*.

** : parce que la commune avait déjà prévu de faire payer à ses concitoyens 400 000€ !*

Si les Argenteuillais sont d'accord et ont voté pour (66% d'abstention), plus de 8€ par habitant, en gros un peu plus de 20€ par foyer...

Par Thibault Chaffotte – Le 31 janvier 2021

C'est une dépense dont la mairie d'Argenteuil se serait bien passée. L'enlèvement des déchets trouvés après le **départ des Roms qui s'étaient installés sur un terrain rue des Grands-Saules** devrait coûter environ 900 000 euros, contre 400 000 € estimés initialement. Cette colline de détritrus et gravats représente un volume de 8 000 t.

« Le nettoyage a commencé le 20 décembre », précise Xavier Péricat (LR), premier adjoint au maire. Devant l'ampleur de cette accumulation, la municipalité avait étudié la possibilité de procéder à un enlèvement par voie fluviale. Elle a finalement choisi de le faire avec des camions. **À raison d'une vingtaine de chargements par jour, l'ensemble des déchets devrait avoir été enlevé au bout de deux mois, soit fin février.**

==> très productifs les roms, en guère plus d'un an ! Et l'écologie dans tout ça ? Eux, rien à cirer !

Les Roms avaient quitté les lieux en novembre

Les familles roms qui occupaient ce terrain depuis l'automne 2019 seraient parties en novembre dernier, à la [suite d'un quiproquo](#). Leur éviction, qui avait fait l'objet d'un arrêté en octobre, avait été [suspendue pendant le confinement](#). Les

quelque cent personnes*, qui habitaient là auraient quitté les lieux d'elles-mêmes, le jour de l'intervention des services municipaux pour condamner l'entrée de la rue des Grand-Saules, afin d'empêcher les camionnettes d'y accéder pour déverser leurs déchets. Cette opération aurait été mal interprétée par les Roms.

*** : environ 80 tonnes par personne !!! Et dire que l'on nous culpabilise pour 516 kg/hab. en moyenne !**



Majoritairement des déchets industriels trouvés sur place

Tout porte à croire que pendant plusieurs mois, ce terrain a été exploité comme une décharge illégale. « Des entreprises peu scrupuleuses sont venues décharger à cet endroit*, estime Xavier Péricat. Tout ça reste assez confus. » Une partie des déchets vient aussi des activités de ramassage de métaux et autres objets de récupération par les Roms, mais elle représente une minorité. « On est sûr des déchets industriels pour une large part », souligne Xavier Péricat. Malgré le coût supplémentaire que cela représente, la ville s'est attachée à effectuer un tri entre les objets ferreux et les autres.

*** : des gens « honnêtes » en ont aussi profité, PARDON aux Roms !**

Pour tenter de limiter l'impact de cette dépense sur les finances de la commune, **la municipalité est en train de voir si elle peut obtenir des aides***. Une fois le site nettoyé, la ville va pouvoir y réaliser son projet d'aménagement des berges. Le calendrier de ce projet n'est toutefois pas encore connu.

*** : de toute façon, qui paie ?**

De toute façon, encore, le laxisme en la matière de campement illicite produit ses effets, déjà que le licite n'est pas sans problème !